

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept novembre à vingt heures cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Sauveur-en-Rue, dûment convoqués le neuf novembre deux mille vingt-deux, se sont réunis dans la salle du conseil municipal, en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Monsieur Robert CORVAISIER.

Présents : M. Robert CORVAISIER – M. Sébastien LE GRIS – Mme Anne-Marie BÉAL - M. Franck BLANCHARD - Mme Karine VERCASSON - Mme Marie-Frédérique BALLANDRAUD - Mme Dominique PEYRACHON – Mme Sylvie MIRIBEL - M. Jean-Pierre ORIOL – M. Dominique CARROT - M. Bernard TROUILLER – M. Laurent PEREZ – M. Yvan MOUTOT – Mme Sophie ODOUARD

Membres excusés : Mme Florence BACHER.

Membres absents ayant donné pouvoir :

- Mme Florence BACHER a donné pouvoir à M. Sébastien LE GRIS

Le secrétariat a été assuré par : Mme Sylvie MIRIBEL

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202871-20221117-D-17-11-22-03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2022

Publication : 22/11/2022

N° D 17-11-22-03

Objet : EAU ET ASSAINISSEMENT – tarifs 2023

Monsieur le Maire rappelle les tarifs des années antérieures :

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Consommation eau potable	1,35 €	1,35 €	1,35 €	1,35 €	1,35 €	1,35 €	1,35 €
Gros consommateurs (+1000 m³)	0,80 €	0,82 €	0,82 €	0,82 €	0,82 €	0,82 €	0,82 €
Consommation ass. Collectif	0,82 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Abonnement eau potable	44,00 €	48,00 €	48,00 €	48,00 €	48,00 €	48,00 €	48,00 €
Abonnement assainissement collectif		25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €	25,00 €
Location compteur diamètre 15 ou 20	14,00 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €	14,00 €
Location compteur diamètre 40	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
Taxe raccordement au réseau assainissement	1 800,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Redevance pollution	0,29 €	0,29 €	0,29 €	0,27 €	0,27 €	0,27 €	0,28 €
Redevance modernisation réseaux	0,155 €	0,155 €	0,16 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,16 €

Il rappelle que les montants des redevances de pollution et de modernisation des réseaux sont fixés par l'Agence de l'Eau et non par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les tarifs eau et assainissement 2023 comme suit :

Consommation eau potable	1,35 €
Gros consommateurs (+1000 m ³)	0,82 €
Consommation assainissement collectif	1,00 €
Abonnement eau potable	48,00 €
Abonnement assainissement collectif	25,00 €
Location compteur diamètre 15 ou 20	14,00 €
Location compteur diamètre 40	60,00 €
Raccordement au réseau assainissement	2 500,00 €
Redevance pollution	0,28 €
Redevance modernisation réseaux	0,16 €

- PRÉCISE que ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Fait et délibéré en séance,
Le 17 novembre 2022

Le Maire,
Robert CORVAISIER

